

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 22 septembre 2022

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 30

D22.077

L'an deux mille vingt-deux,
le vingt-deux septembre,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, SEGUIN Pierre-Henri, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à BONICEL Pascale), MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), RODIER Yves (remplacé par SEGUIN Pierre-Henri), CAYREL Jean-Claude, CONFORT René (remplacé par CASTAN Grégory), CROUZET Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir donné à POURQUIER Jean-Paul), absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.077: DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE POUR L'ANNEE 2 DE L'APPEL A CANDIDATURE « NOUVEAUX TERRITOIRES ENGAGES POUR UNE MEILLEURE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS » DE LA REGION OCCITANIE

Monsieur le Président rappelle que la C.C A.L.C.T est lauréate du projet « Nouveaux territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets ». A ce titre, un poste non permanent de chargé de mission Prévention et Gestion a été créé. Ce poste est co-financé par la Région à hauteur de 50% maximum, plafonné à 20 000€, pour une année.

La Région Occitanie renouvelle cet appel à projet pour une année supplémentaire et la CC ALCT souhaite déposer sa candidature.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE la candidature de la Communauté de communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN à l'appel à candidature pour l'année 2 « Nouveaux territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets ».

APPROUVE le maintien du poste non permanent de chargé de mission prévention et gestion des déchets pour une année supplémentaire.

SOLLICITE auprès de la Région Occitanie un financement au titre de l'appel à projet « Nouveaux territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets »

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document ou acte en conséquence de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 30 septembre 2022,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL